ROUBAIX

39, 40, 41...

On a beaucoup parlé de la vie chère, depuis quelques mois. Il paraît que l'on a envisagé des mesures à prendre pour la combattre. Je ne sais si on les a réellement envisagées, mais, en tout cas, on ne les a pas appliquées. On a fait pis, on a appliqué les « prix normaux », dont l'effet a été double, comme chacun sait : certaines marchandises qui restaient à un prix relativement abordable, montèrent aussitôt au niveau du tarif « normal » ; les autres, dont le prix était supérieur... disparurent.

Le gouvernement fit alors publier que le prix de la vie avait « officiellement baissé ».

En disant cela, le gouvernement donnait au mot « officiel » le sens de « négatif ». Ne voulant contrarier personne, je tiens à laisser au gouvernement tout l'honneur de sa trouvaille.

Ceci dit, il faut bien reconnaître que la déclaration... « officielle » n'est pas restée sans effet. Car tout le monde peut constater que l'on parle beaucoup moins de la vie chère.

Il semblerait même que l'on ait cessé d'y penser. En effet, c'est sans aucun étonnement que l'on voit, aux étalages, les prix changer d'un jour à l'autre, sans que, bien souvent, la marchandise n'ait été changée de place.

Des chaussures exposées avant-hier à un étalage de la rue de la Gare s'y trouvaient encore hier, exactement à la même place. Seule, l'étiquette, qui marquait 39 francs, avait été remplacée par une autre, qui en déclarait 40. Aujourd'hui, ce doit être 41, à moins que ce ne soit pour demain. C'est devenu tellement monotone, que les commerçants eux-mêmes ne sont plus à un jour près...

La théorie de l'addition ne présente quelque intérêt que quand ce sont les ouvriers qui, eux aussi, demandent, pour leur marchandise travail, une augmentation de prix. Cette opération, si simple quand il s'agit de l'intérêt des patrons, devient irréductible quand celui des ouvriers est en jeu. Alors, ceux-ci font grève, et ils obtiennent les satisfactions nécessaires.

Quelque temps après, le prix de la vie augmente à nouveau. Nouvelles grèves. Et puis, ça recommence...

Bien que le système soit assez élastique, il a pourtant une limite extrême de résistence. Passé cette limite, tout casse.

Si l'on réfléchissait un peu, on se rendrait compte, peut-être, que l'on est arrivé à cette tension maxima. Seulement, au cours de ces dernières années, on a désaccoutumé de réfléchir, et l'on s'est habitué à l'attente.

Quand le navire coulera, on commencera à songer sérieusement à boucher les fuites.

Roger LUTIGNEAUX.

Au Comité d'Alimentation

Pendant la quinzaine du 27 octobre au 7 novembre, il sera accordé par personne : riz, 0,55; haricots, 0,65; café, 1,60; sucre, 0,50; savon de ménage, 1,75; farine lactée, 3,00; chicorée, 0,65; lait nestlé, 2,25; cacao, 0,50; saindoux, 255 gr., 1,25; sardines, 1,25; saumon, 1,25, 2,25; confiture, 0,75; sel de cuisine, un kilo, 0,35. Le savon, les sardines, le saumon, la confiture se paieront aux caisses spéciales de ces denrées.

A l'annexe milieu des Halles : gratuit aux nécessiteux sur la présentation des tickets oranges (9e quinzaine), remis par le bureau de secours : 4 francs en marchandises désignées ci-dessous, à chaque membre de la famille touchant des secours : saindoux, lait, cacao.

Les tickets jaunes, 10 quinzaine, et roses, 11e quinzaine, sont à conserver soigneusement pour les quinzaines suivantes.

A l'occasion de la fête de la Toussaint, les 7e et 8e secteurs, cartes jaunes, qui doivent passer le samedi matin, passeront le dimanche 2 novembre, aux mêmes heures. Le 9e secteur, cartes vertes, qui passe le samedi soir, passera le vendredi 31 octobre, de 3 heures et demie à 5 heures.

Pour les enfants et les malades, lait nestlé, une boîte, 2,25. Cette boîte sera donnée en plus de celle distribuée au public.

Pour les enfants ayant leur carte : phosphatine 2 paquets, 1,90; crème de riz, un paquet, 0,75; tapioca, un paquet, 0,65.

Pour tous les malades : pâtes alimentaires, un paquet, 0,90.

Pour les malades, régimes 2 et 3 : tapioca, un paquet, 0,65; phosphatine, un paquet, 0,95. Les malades doivent prendre toutes les denrées attribuées à leur régime ou leur carte sera supprimée.

Retardataires : le service du vendredi de fin de quinzaine que le Comité avait pu obtenir pour les retardataires, doit être supprimé, en conséquence, le public est prié de se conformer strictement aux heures qui lui sont fixées pour les distributions comme suit : matin, 1er demi-secteur, de 7 h. et demie à 9 h.; 2e demi-secteur, de 9 h. à 10 h. et demie. — Soir : 3e demi-secteur, de 2 h. à 3 h. et demie. Aucun retardataire ne sera plus servi.

Recommandations importantes. — Consulter tous les tours, pour les ventes spéciales, les tableaux placés aux principaux carrefours de la ville, tels que Grand'Place, Galon d'Eau, Fosse-aux-Chênes, commissariat St-Vincent, l'Alouette, tournant de la rue du Moulin, place Sainte-Elisabeth, etc., etc. Se conformer strictement aux heures indiquées. Se munir de monnaie pour ne pas faire attendre ceux qui suivent. Vérifier son argent et ses denrées avant de quitter les caisses et les comptoirs.

Centralisation des services de ravitaillement à la mairie. — Tous les services du ravitaillement sont installés à la mairie. Le service du contrôle en général, le service des cartes de malades, des cartes d'enfants, des cartes de vieillards, des cartes temporaires fonctionnent au 3e étage du bâtiment annexe, entrée rue Neuve.

PUPILLES DE LA NATION

Le maire de la ville de Roubaix porte à la connaissance de ses concitoyens que M. le percepteur des contributions du canton Ouest, rue Pimmerel, 19, paiera aux ayants-droit le secours accordé aux pupilles de guerre, dans l'ordre suivant : certificats d'admission nos 1 à 33, lundi matin, 27 octobre; 134 à 263, mardi matin, 28 octobre.

UN ESCANIER SE FAIT PINCER

Depuis quelques jours, la Sûreté surveillait les abords du bureau de poste de la rue du Curé et avait remarqué la présence continuelle d'un jeune homme à l'endroit où disparaît journellement une bicyclette.

Les agents résolurent de le prendre sur le fait, et, hier matin, vers 10 heures, ils le surprirent au moment où, le plus naturellement du monde, il enfourchait une bécane. Arrêté, il déclara se nommer Franc is Usuwiel, né à Bruxelles, le 14 mai 1899, et habitant Roubaix, rue Henri Carette.

C'est la première fois, dit-il, qu'il commet ce délit. C'est au moins la première fois qu'il se fait prendre...

Ajoutons que l'Automobile-Club a promis une prime de 25 francs à tous ceux qui arrêteraient les voleurs de bécanes.

ARRESTATION POUR VOL

La Sûreté a arrêté hier matin la nommée Simone Bricken, 18 ans, journalière demeurant rue des Longues-Haies cour Decrème, 8, que le tribunal a condamnée en date du 20 mai 1919, à huit jours de prison pour vol. Elle a été déférée au Parquet de Lille.

UN PAQUET SUSPECT

Hier matin, vers neuf heures, l'agent de police auxiliaire Frering, de passage rue de Cambrai, a trouvé dans le jardin de M. Gilbert les Delcourt, marbrier, un paquet contenant des feuilles de colle dite « gélatine », le tout pesant environ une livre. Ce paquet semble de provenance suspecte, et cependant aucun vol de ce genre n'a été signalé.

IMPRUDENTE CONFIANCE

M. Gustave Van de Putte, demeurant à Arc-Ainière (Belgique), devant s'isoler quelques minutes, avait confié son portefeuille contenant 150 francs à un inconnu. Celui-ci n'a pas cru devoir l'attendre et a disparu. Un procès-verbal a été dressé.

VOL D'UN PORTEFEUILLE

Une enquête est ouverte pour découvrir l'auteur du vol d'un portefeuille contenant une somme de 250 francs environ et appartenant à M. Louis Menet, cabaretier, rue du Moulin, 82, à Roubaix.

MARIAGES DU SAMEDI 25 OCTOBRE 1919

53 mariages sont inscrits pour le samedi 25 octobre.

L'officier de l'état-civil procédera aux unions à partir de 9 heures 30 du matin.

Entrée des mariages par la principale porte de l'Hôtel de Ville (Bâtiment central).

AVIS. — LES MONNAIES ALLEMANDES

Les personnes (civils ou militaires) qui après l'armistice, ont effectué un échange de monnaies allemandes au cours et qui ont entre les mains un reçu délivré par une Caisse du Trésor pour constater cette opération, sont invitées à se présenter du 15 octobre au 16 novembre au Percepteur de la réunion dont dépend la commune où elles résident, soit au siège de la perception, soit au cours d'une tournée du percepteur.

Si le reçu est reconnu régulier et qu'il ne porte pas sur une somme supérieure à 1.000 marks, le paiement du complément sera effectué à vue, à condition que le bénéficiaire du reçu justifie de la qualité de Français habitant ou évacué des régions envahies ou de militaires appartenant à l'armée française prisonnier de guerre rapatrié ; ce paiement à vue sera également effectué à la Caisse de la Trésorerie générale ou à celle des Recettes des Finances.

Quand le reçu ne pourra être payé à vue pour une raison quelconque il devra être remis au percepteur, à l'appui sera joint une déclaration indiquant les conditions dans lesquelles a été fait l'échange primitif et quelle est la situation du déclarant (prisonnier rapatrié habitant des régions envahies, etc.), une pièce délivrée par l'autorité municipale ou militaire devra attester l'exactitude de la situation indiquée le paiement sera effectué plus tard s'il y a lieu.

Le délai indiqué est de rigueur : passé le 16 novembre, aucun reçu ne sera remboursé et aucune déclaration acceptée.

Les déclarations doivent obligatoirement être remises au percepteur, aucune déclaration faite par une autre voie ne sera examinée.

Avis & Communications

Cœcilia Roubaisienne. — Samedi 25 courant, à 19 heures, répétition partielle et générale, au siège de la société Café E. Dubus, 41, rue du Chemin-de-Fer.

Après la répétition, réunion générale. Le président compte sur la présence de tous les sociétaires, anciens et nouveaux.

ÉTAT-CIVIL

du 23 Octobre 1919

Publications. — Léonard Vandewynckel, emballeur à Roubaix et Marthe Lobel, ouvrière à Gand. — Léon Leclercq, tisseur, rue de Bavai, 11 et Berthe Hespel, s. p., rue Jouffroy, 184. — Alfred Deporte, apprêteur, rue de Courtrai, 2 et Léopoldine Lefebvre, doubleuse, rue d'Arcole, 19. — Louis Copejans, mécanicien, rue Desaix, 19 et Pauline Bersée, soigneuse, rue de Condé, 29. — Fernand Bansier, voyageur, rue Philippe-Girard, 12 et Simonne Allaert, sténo-dactylo, à Tourcoing. — Georges Chouqet, teinturier, rue de Lannoy 1. Despret, 11 et Julienne Decottignies, soigneuse, rue Antoing, 7. — Paul Gydé, ajusteur, rue Caire, 12 et Célina Hertelet, s. p., rue d'Alger, 87. — Henri Desrumaux, zingueur, rue d'Alma, 169 et Amélie Lechaux, s. p., rue d'Alma, 204. — Jean Dupont, industriel, à Bennay et Blanche Callier, s. p., rue Sainte-Georges, 17. — Raymond Duquesne, adjudant à Avesnes et Julienne Bouille, s. p., rue de Bouvines, 50.

du 24 Octobre 1919

Naissances. — Jeanne Vandewalle, boulevard de Colmar, 19. — Médard Rontens, rue de l'Ourcq, Poulet, 3, né av. J.-Lagache. — Pierre Libbrecht, rue de Mouvaux, 38. — René Lesage, rue d'Alger, 96, né av. J.-Lagache. — Léon Tiers, rue d'Oran.

Décès. — Louise Desvenin, 17 ans, rue Cartigny, 59.

TOURCOING

RAVITAILLEMENT

Avis aux acheteurs d'essence

Les personnes ayant acheté de l'essence au ravitaillement, sont priées de retourner les bidons vides à l'Hôtel des Pompiers, rue de la Paix, et de passer au bureau d'Alimentation, guichet 6, mairie, pour retirer leur cautionnement.

Après le 30 novembre, les bidons ne seront plus repris.

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE

Réception et vérification des déclarations de dommages, des demandes d'indemnité, ainsi que des bons de réquisitions, attestations, certificats, etc, samedi, 25 octobre, de 8 h. et demie à midi, 7.351 à 7.25; lundi 26 octobre, de 8 h. et demie à midi, 7.426 à 7.500; de 2 h. à 6 h., 7.501 à 7.575. Le prestataire est prié de se présenter personnellement muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

LES MARIAGES DE LA DUCASSE

La mairie nous communique la note suivante :

50 mariages seront célébrés à Tourcoing, samedi 25 octobre, à l'occasion de la ducasse des Récollets.

M. Jules Brassart, adjoint au maire, se tiendra à la disposition des intéressés à partir du 9 h. 45 du matin.

UN ACCIDENT DU A L'EXPLOSION DE GRENADES

Jeudi dernier, vers dix heures et demie du matin, passant rue d'Avesnes, face à l'Usine Robbe, Mme veuve Fondeville, 42 ans, ménagère, demeurant à Tourcoing, rue de l'Amiral Courbet, 33, a été atteinte par une petite pierre qui lui a blessé la lèvre supérieure. Ce caillou avait été projeté jusque-là, par suite de l'explosion de grenades provoquées par des artificiers militaires français, rue Saint-Pétersbourg.

La plaie, sans gravité, a été recousue par M. le docteur Decouvelaere.

OPPOSITION A LA FORCE PUBLIQUE

Au moment où, sous mandat d'arrêt, un individu était aux mains de la police, M. Jules Pollet, 22 ans, tisserand, demeurant à Wasquehal, rue Lafontaine, 36, a voulu s'opposer à cette arrestation. Une contravention lui a été dressée.

LES TROTTOIRS AUX PIETONS

Un cycliste, Léon Desponnet, âgé de 23 ans, journalier, demeurant à Wattrelos, rue des Trois-Pierres, 330, qui circulait à bicyclette sur les trottoirs, s'est vu dresser une contravention.

COMITÉ D'ALIMENTATION DU NORD LIBERE

Semaine du 27 octobre au 1er Novembre 1919

Riz, 1,10. — Café vert ou café torréfié, 1,10. — Sucre, 0,70. — Lait, 1 boîte par personne, 1,20. — Savon 5 savons (1 paire par ménage), 0,50. — Saindoux végétal, 1,50.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Maximum : 5.000 francs par livret. — Intérêts : 3,75 %. — Les guichets sont ouverts tous les jours, sauf le vendredi.

Dimanche et lundi, de 9 h. 30 à 11 h. 30. — Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi : de 9 h. 30 à 11 h. 30, et de 14 à 16 heures.

Opérations du 16 au 23 octobre 1919 : 502 versements, : 269.960 fr. — 179 remboursements : 114.755 francs 78.

ETAT-CIVIL

du 23 Octobre 1919

Naissances. — Marcelle Désurmont, fille de Henri, rue de Renaix, 27. — Paul Truffaut, fils de Victor, rue du Prince, 53.

Mariage. — Raymond Dierkens, douanier, et Marthe Follens, servante à Hem-Lille.

Publications. — André Masselin, journaliste à Roubaix, et Marie Leclercq, s. p., rue du Point-Central, 19. — Georges Holzwarth, peintre à Mouvaux et Elise Desseux, blanchisseuse, rue de Mouvaux, 77. — Edouard Callemyn, peintre à Wattrelos et Fernande Delemasure, soigneuse, rue Nicot, 3. — Roger Dequidt, ajusteur, rue Augereau, 25 et Madeleine Dumortier, soigneuse, rue Renaix, 48. — Désiré Desmets, employé, boulevard Industriel 16 et Jeanne Saintain, s. p., à Bar-le-Duc. — Maurice Raesmacker, monteur à Roubaix et Marguerite Fleuris, s. p., rue Brun-Paint, 37. — Honoré Deplegner, rentreur, à Roncq et Céline Derveaux, soigneuse, rue du Pont-Rompu, 25. — Pierre Opsomer, débourreur, à Mouscron et Julia Dewinter, tisserande, rue du Centre, 6. — Gustave Déclerck, marbrier à Menin, et Marthe Lounage, servante à Menin. — Georges Cuvelier, employé, rue de Roubaix 8, et Suzanne Sagaert, couturière, rue de Dunkerque, 132.

Décès. — Augustin Désir, 60 ans, employé de chemin de fer en retraite, ép. de Sophie Gammelien, rue de l'Amidonnerie, 70. — Madeleine Verkamme, 1 jour, fille de Victor, rue Basse, 115.

WASQUEHAL

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS (Section de Wasquehal. — Dimanche 26 octobre, à 4 heures, aura lieu Café de la Cloche, une réunion générale des adhérents.

Ordre du jour : 1. Dispositions à prendre pour la fête de la Toussaint. — 2. Communication très importante. — 3. Inscriptions de nouvelles adhésions. — 4. Une tombola sera tirée entre les adhérents anciens et nouveaux.

Tous les démobilisés sont cordialement invités à cette réunion très importante.

Le Crime d'Annappes

Il a été, hier matin, reconstitué

Ainsi que nous l'avions fait prévoir, la reconstitution du crime commis par Charles Guédin, sur la personne de l'Allemande Maria Otto, a eu lieu hier matin.

Le parquet, représenté par MM. Lemarcq-Hadour, procureur de la République ; Delalé, juge d'instruction qu'accompagnait son greffier, M. De Barralle, s'est transporté, vers neuf heures, sur les lieux où se déroula la scène tragique.

Les magistrats, ainsi que Me Mothy, avocat de l'inculpé, avaient pris place dans une auto mise à leur disposition par la police mobile. Guédin, lui, accompagné de deux gendarmes, suivait dans une auto de la Reconstitution. Le meurtrier, docile et affaissé, ne paraissait guère brillant.

LE CHEMIN DES « AMOUREUX »

Rue par rue, les autos refirent le chemin parcouru par Guédin et son amie, depuis le moment où ils débarquèrent en gare de Lille jusque Annappes.

On se souvient que le couple se rendit d'abord dans un estaminet de la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, où Maria Otto laissa la volumineuse valise qu'elle avait emportée. Les véhicules passèrent rue de Tournai, gagnèrent ensuite le Pont Supérieur, puis la rue de Belle-Vue et arrivèrent ainsi à Hellemmes. Ils stoppèrent devant un estaminet situé à l'angle des rues Victor-Hugo et de l'Avenir.

Nous avons dit que le meurtrier déclara qu'il avait eu l'intention d'entrer dans cet établissement tenu par Mme veuve Dubois, et où on logeait, selon lui, les voyageurs, afin d'y demander une chambre pour sa compagne.

Or, Mme Dubois a affirmé que jamais elle n'avait fourni de logement à aucun étranger, qu'on le savait fort bien dans le pays et qu'elle se demandait ce qu'avait bien pu faire croire le contraire à Guédin.

Questionné à cet égard, celui-ci répondit évasivement.

Ce point examiné, les autos reprirent leur route. Ils arrivèrent bientôt au chemin du Moulin, qui se trouve sur le territoire d'Annappes et où Maria Otto fut assassinée. Une trentaine de curieux s'y trouvaient déjà.

GUEDIN MIME SON CRIME

Avec la plus grande docilité, Guédin indiqua l'endroit précis où il commit son crime. Le juge d'instruction, afin d'être renseigné avec le plus d'exactitude possible, joua le rôle de l'Allemande. Le meurtrier, très complaisamment, marcha côte à côte avec le magistrat, lui plaçant la main sur l'épaule. Soudain, il fit le geste de le serrer à la gorge comme pour l'étrangler. S'accroupissant ensuite, Guédin continua sa démonstration, afin d'expliquer comment il maintint son amie, le visage écrasé dans une flaque d'eau, jusqu'au moment où elle cessa de donner signe de vie. Cette scène qui se passait à une trentaine de mètres du trou de carrière dans lequel on retrouva le cadavre de l'assassinée, eût lieu dans la plus grande obscurité, sous la pluie et le vent qui faisaient rage. Ce dut être extrêmement lugubre.

A QUI LE CHAPEAU ?

Un habitant d'Annappes, M. Léon Six, 34 ans, chaufournier, ayant trouvé dimanche dernier, vers sept heures du matin, un chapeau de femme en feutre vert, dans le chemin du Moulin, remit cet objet à M. Delalé. Le juge d'instruction présenta le couvre-chef à Guédin.

— Est-ce là, lui dit-il, le chapeau de votre victime ?

— Non, répondit Guédin. Maria Otto avait un chapeau de paille.

Il est extrêmement curieux que l'on n'ait pu encore retrouver ce chapeau, pas plus d'ailleurs que les peignes en écaille et les épingles de cheveux que l'assassinée portait sur elle...

Tous renseignements recueillis, le parquet regagna Lille. Vers dix heures et demie, Guédin avait, d'autre part, réintégré la maison d'arrêt.

LE CAS DE Mme GUEDIN

Mme Guédin, accusée par son mari de lui avoir transmis une grave maladie vénérienne, a demandé à Mme Delalé de lui faire subir un examen médical, afin de démontrer l'exactitude de cette affirmation. Le magistrat a désigné pour effectuer ledit examen M. le docteur Leclercq, médecin légiste. Cependant, déjà, Mme Guédin a soumis au juge d'instruction un certificat qui vient de lui être délivré par un docteur, constatant qu'il n'a été relevé sur sa personne aucune trace de la maladie dont il est question plus haut.

Ajoutons que Mme Guédin sera interrogée aujourd'hui par M. Delalé.

LE CAS DU MEURTRIER

Il semble de toute évidence, mais encore faut-il l'établir juridiquement, que Charles Guédin, contrairement à ce que l'intéressé affirme, prémédita son crime.

Le meurtrier a, en effet, déclaré que c'est soudainement et presque dans un rêve, qu'il étrangla sa victime. On peut se demander dans ce cas, pourquoi il l'emmena ainsi dans un chemin détourné. Guédin prétend encore que c'est malgré lui que Maria Otto le suivit en France.

Or, il apparaît très nettement que s'il avait voulu se séparer de son encombrante amie, il l'eût pu faire au passage du Rhin, où l'arrêtèrent des sentinelles anglaises et belges, à qui Guédin dut remettre 100 francs puis 50 francs, afin de pouvoir continuer sans encombre sa route avec sa compagne. Ne lui eût-il pas suffi à ce moment, de déclarer à ces militaires que Maria Otto était Allemande, pour s'en voir débarrasser définitivement ?

Le même fait se reproduisit à Baisieux, où Guédin, faute de passeport, donna une explication quelconque sur son retour de Belgique, et fit passer Maria Otto pour sa femme ?

Bref, il y a dans toute la conduite du meurtrier quelque chose qui n'est pas encore très clair et demeure inexplicable.

Il est vrai que ses concitoyens déclarent qu'à sa rentrée au pays, ils trouvèrent Guédin tout changé et remarquèrent ses allures bizarres.

Et puis, n'est-il pas certaines maladies qui ont sur le cerveau humain de terribles influences.

Pour le moment, Guédin apparaît plutôt comme cas pathologique que comme un sujet criminel. Il n'y aurait donc rien d'étonnant que dans cette triste affaire, ce soient les médecins qui aient le dernier mot.

C. E.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

OUVRIERS ET OUVRIERES DE LA BONNETERIE

Une réunion générale des ouvriers et ouvrières de la bonneterie, de Roubaix et de Tourcoing, aura lieu dimanche prochain 26 octobre, à 10 h. du matin, estaminet du « Jeu du Pôt » à la Tossée, à Tourcoing, à la limite des deux villes.

Le camarade Henri LEFEBVRE, secrétaire du Syndicat Textile de Roubaix prendra la parole.

A TOURCOING

PARTI SOCIALISTE

REUNION GENERALE DE LA SECTION DE TOURCOING

Une réunion générale du Parti aura lieu samedi prochain 25 octobre, à 7 heures du soir, à la Maison du Peuple.

A l'ordre du jour : Ratification de la liste des candidats aux élections municipales.

A LILLE

La grève du Bâtiment

ASSEMBLEE GENERALE D'AUJOURD'HUI

Ce matin, à 9 heures et à 11 heures, assemblée pour tous les camarades du Bâtiment et des Travaux Publics, grande salle de la Bourse du Travail, rue de Paris.

Afin que tous puissent être mis au courant du travail fait et pouvoir fournir des explications, la commission de grève demande aux grévistes que ceux qui seront le plus près assistent à la réunion de 9 heures; les autres camarades assisteront à la réunion de 11 heures.

Le Comité de grève fonctionnera, ce matin, à partir de 8 heures, dans une des petites salles de la Bourse du Travail, toutes les réclamations devront lui être soumises. Il a qualité pour les solutionner. Donc tous aux réunions. Le beau mouvement d'hier doit être aujourd'hui encore, plus complet, les quelques réfractaires reconnaîtront qu'il est de leur devoir de se solidariser avec tous leurs camarades.

Le secrétaire, VAILLANT.

Section des charpentiers-menuisiers. — Les membres de la section (syndiqués et non syndiqués) sont priés de passer à la Bourse du Travail, le matin de 9 heures à 11 heures et le soir de 14 h. 1/2 à 15 h. 1/2, pour signer les listes de présence.

Le Secrétaire : A. PLANQUE.

Pour les ouvriers du gaz. — Assemblée pour tous, samedi 25, à 6 heures du soir, rue de la Clef, 32. Présence indispensable.

SECTION DE WAMBRECHIES

Réunion générale à 5 heures du soir, chez Cornille.

Vu l'importance de la réunion, il est du devoir de tous d'y assister.

Le Secrétaire : LEROY Fleurisse.

DANS LA FILATURE DE COTON

Dimanche 26 octobre 1919, à 10 heures du matin salle des 3 Rois, Grande Route de Béthune, à Loos-les-Lille, grande réunion corporative de tous les ouvriers et ouvrières des filatures et filleries de la Maison Thiriez, Loos et banlieue, d'Esquermes.

Ordre du jour : Utilité de l'organisation Syndicale. — Revendications particulières.

Sous la présidence du camarade L. Cuvelle, délégué du Syndicat avec le concours du citoyen A. Bauche, conseiller Prud'Homme et secrétaire du Syndicat textile ouvriers, de Lille et environs.

Pour la Commission.
Le secrétaire : A. BAUCHE.

AUX OUVRIERS ET OUVRIERES DES TISSAGES, AUX DELEGUES D'ATELIER

Le personnel des tissages a hâte de toucher la rétroactivité et d'autre part de voir appliquer dans l'usine le tarif qui permettra ainsi de juger si l'on pourra arriver aux salaires basés sur les prix consentis par les patrons.

Qu'on prenne patience encore quelques jours, car la commission est, de ce jour, occupée à la signature du contrat. C'est pourquoi, nous invitons tous les délégués des tissages à assister à la réunion qui aura lieu samedi 25 octobre, à 15 heures, au siège du Syndicat, 186 bis, rue de Paris.

Rapport de la Commission mixte.

Rapport des délégués sur les ateliers dont ils sont mandatés.

P. S. — Dans cette réunion des délégués des tissages, il sera donné connaissance du contrat de travail élaboré par la Commission mixte et qui doit être signé lundi 27 octobre, à 10 heures du matin, à la Préfecture, par les ouvriers et les patrons.

Les délégués H. HUYGHE et A. BAUCHE.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Les camarades musiciens appartenant au syndicat de la Métallurgie sont priés de passer au bureau, rue de Fives, 28 (1er étage), pour affaires qui les concerne.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

A SAINT-JACQUES

Lille, 38, rue Grande-Chaussée, Lille

Le plus grand et le plus beau choix en MANTEAUX et COSTUMES TAILLEURS. Chaque semaine, Mise en Vente des DERNIERES CREATIONS PARISIENNES. Voir nos étalages.

PARTI SOCIALISTE

A LILLE

LE GRAND MEETING

POUR DEMAIN, PRENEZ NOTE

Le Parti se félicite de l'accueil enthousiaste réservé par la population Lilloise à l'annonce du Meeting qu'il organise dimanche après-midi. Les groupes qui se pressent devant ses grandes affiches, les commentaires de sympathie ardente qui saluent son vibrant appel aux travailleurs de Lille, les rendez-vous que partout l'on se donne pour demain, autant de preuves de l'empressement qui, dans tous les milieux se manifeste, autant de témoignages anticipés de l'affluence énorme qui répondra aux organisateurs de la démonstration, autant de garants sûrs d'un succès grandiose.

Le Parti invite de la façon la plus pressante les sections de banlieue à convoquer leurs membres. A tous les travailleurs, à tous les socialistes, à tous les démocrates de l'agglomération lilloise, il adresse cet appel. Face à la bourgeoisie cléricale et capitaliste, il faut que s'opère, dimanche après-midi, la mobilisation des forces ouvrières et socialistes.

Le Parti insiste près de la foule de ceux qui se rendront à sa convocation pour que la démonstration commence à l'heure dite. Nos orateurs se voient en effet forcés de reprendre le train de Paris à 17 heures 35.

Le Parti avait invité notre camarade Frossard à prendre la parole. Le Secrétaire Générale de la Section Française de l'Internationale vient d'être victime d'un guet-apens. Au cours d'un meeting à Paris, les assommeurs de la réaction l'ont atteint dans un traquenard. Immobilisé au lit des suites de l'odieux attentat, le citoyen Frossard ne peut répondre à notre appel.

Mais le peuple de Lille aura le loisir d'entendre BRACKE, l'un des vieux, le fils de l'immortel auteur de la « Canchon Dormoire », qui a bercé tant de « Petits Quinquins », l'un des hommes qui honorent le Parti par son érudition, sa puissance de travail, sa probité morale et intellectuelle. Il acclamera les gloires de la Tribune française, SEMBAT, CACHIN, RENAUDEL, trois noms vers qui montent sa confiance, son respect, son admiration.

Le Parti a la certitude qu'il a touché le cœur des masses ; il prie, une dernière fois, de répondre à son appel, les socialistes de l'agglomération lilloise, les démocrates de Lille et de la banlieue, tous ceux qui, dans cette guerre, ont fait front de leurs poitrines pour que leurs enfants n'aient plus à souffrir leur souffrance. Sûr d'un triomphe, il demande au peuple de Lille de mobiliser toutes ses forces, demain, à deux heures et demie, au deux meetings simultanés, 15, rue Léon-Gambetta et Place de la République.

Citoyens, pour la première fois depuis la délivrance, l'occasion vous est donnée d'acclamer le socialisme. Vous procéderez demain à la mobilisation de l'armée de la Justice. Dimanche, après-midi, qu'un seul cri vibre : « **Vive la République Sociale !** »

COMITE JULIEN RASSEL

Réunion du comité, samedi 25 octobre 1919, à 19 heures 30 du soir au siège, rue de Bavai, 98.

La présence de tous les membres est indispensable. Travail électoral.

Le secrétaire : TILLEU.

AUX MEMBRES DU COMITE DU VIEUX-LILLE, 11, rue du Marché-aux-Bêtes

Réunion mensuelle aujourd'hui samedi, à sept heures et demie du soir.

Ordre du jour très important.

Causerie par le camarade Roger Salengro, qui traitera sur l'actualité.

Vu l'importance de l'ordre du jour, que chacun se fasse un devoir d'y assister.

Le Secrétaire : Louis PEETERS.

COMITE DE MOULINS-LILLE

Réunion des membres samedi, à 7 heures 30 précises. Notre collaborateur R. Lutigneaux fera une causerie sur la « Révolution russe ».

Le Secrétaire : Gustave OMBROUCK.

JEUNESSE SOCIALISTE LILLOISE

Assemblée générale, samedi 25 octobre 1919, à 8 h. 30 précises du soir, au siège provisoire, 42, rue d'Arcole, estaminet de « La Gaîté ».

Réunion de la commission à 8 heures précises. Présence indispensable.

A LA MADELEINE

La Section Madeleinoise du Parti socialiste organise pour le dimanche 26 octobre, à 5 heures du soir, estaminet Louis Durand, 30, rue du Quai, une réunion publique et contradictoire, sous la présidence du camarade Charles Plateau, avec le concours des citoyens E. Fournier, E. Lebreton, Delphin Dumont, délégués de la Section.

A LAMBERSART

Dimanche 26 octobre assemblée générale de la section au siège estaminet de la Petite de Paille, Grande Route, Canteleu.

La commission se réunira à 4 heures.

L'assemblée générale à 5 heures. Pour les deux réunions prière d'être exact.

A LOOS

POUR LES BATAILLES PROCHAINES

La section de Loos du Parti Socialiste a l'avantage de faire connaître à la masse électorale socialiste et vraiment Républicaine, que le bureau de la Fédération fait connaître qu'une grande réunion publique et contradictoire aura lieu sous peu à Loos, avec le concours de plusieurs candidats à la députation.

D'ors et déjà nous pouvons annoncer que celle-ci aura lieu 161 route de Béthune, salle de la « Brasserie Laossoise. »

Toute publication sera faite en temps utile.

Le secrétaire : Géry ROELS.

***

En raison de la grande manifestation qui aura lieu à Lille le dimanche 26 octobre à 2 h. 1/2, la réunion de la section de Loos annoncée pour 4 h. est reportée à 6 h. du soir le même jour.

Nous comptons sur la présence de tous les adhérents pour cette heure là.

Le secrétaire : Géry ROELS.

***

La section de Loos du Parti Socialiste, se réunira en assemblée générale dimanche 26 octobre à 4 heures précises du soir, au siège chez Roeels Géry, 30, rue de l'Egalité.

Tous les camarades de la section sont avisés que les élections municipales ont lieu le 30 novembre prochain, c'est-à-dire dans 5 semaines.

L'ordre du jour de l'assemblée générale est la ratification de la liste (électorale) socialiste présentée au corps électoral par la commission administrative pour la bataille prochaine.

Vu les événements attristants qui résultent de la guerre et que ceux étant restés dans la commune pendant l'occupation soit par leurs âges ou leurs infirmités donnent un témoignage acquis, que tous les membres anciens et nouveaux de la section ont accompli leurs devoirs et que 17 braves de la section morts ou disparus sur les champs de batailles en donne un effet glorieux pour nous, au grand désavantage de tous nos ennemis politiques de la localité ; chose qui ne peuvent en dire autant sur leurs avoir.

Camarades de la section à dimanche.

Le secrétaire : Géry ROELS.

A MORS-EN-BARŒUL

La section se réunira samedi 25 octobre, à 7 h. du soir, chez le citoyen Dechmynck, rue J.-J. Rousseau.

Ordre du jour très important. Présence indispensable.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Assemblée générale le samedi 25 octobre 1919, à 7 h. 30 du soir, salle de l'Union, 47, rue Jean-Jaurès.

La Commission administrative se réunira le même jour, une heure avant, au siège, chez Duhamel.

A MARQUETTE

Les membres de la section sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu samedi 25 octobre prochain, à 7 heures 1/2 du soir, au siège de la section.

AUX SŒURS DE CHARITÉ
Rue Esquermoise LILLE

Les plus beaux MANTEAUX.
Les plus beaux COSTUMES.
Les plus jolies ROBES.
Grand Assortiment. — Prix Modérés.
5681.

LILLE

Le brutal amoureux

UNE FEMME LUI AYANT REFUSE SES FAVEURS, UN JEUNE HOMME LA PASSE A TABAC ET TIRE SUR ELLE DEUX COUPS DE REVOLVER.

Une scène peu banale, et au sujet de laquelle la police enquête encore actuellement, s'est déroulée hier après-midi rue de la Monnaie.

Au numéro 31 de cette rue, dont le rez-de-chaussée est occupé par un débitant de boissons, logé au 2e étage une jeune femme de 24 ans, Mlle Hélène Fiévet, sans profession.

En l'absence de son ami, cette personne alla hier rendre visite à des gens de sa connaissance : M. et Mme Nuytiers, demeurant 36, rue Littré. Sa visite terminée, elle regagna sa demeure escortée par le fils de la maison, Florent Nuytiers, 23 ans, qui poussa la complaisance jusqu'à la reconduire dans sa chambre. Il était à ce moment 2 h. 1/2 environ.

Que se passa-t-il exactement entre les deux jeunes gens ?

Si l'on s'en rapporte exclusivement aux déclarations de Mlle Fiévet, voici la scène qui se serait déroulée :

TROP ENTREPRENANT

Peu de temps après son arrivée chez la jeune femme, Florent se livra à des déclarations non équivoques, ayant un but que l'on devine.

Malheureusement pour lui, il fut repoussé et ceci rendit furieux à ce point le jeune séducteur qu'il jugea nécessaire, pour arriver à ses fins, d'employer la manière forte. Et c'est ainsi que ce Don Juan passa tout simplement à tabac la duchesse qui osait résister à ses charmes.

Coups de poing, coups de pied vinrent pleuvoir comme grêle sur la figure et les avantages de Mlle Fiévet. Naturellement, la victime de cette pluie se mit à pousser des cris affreux.

C'est alors que, sortant un revolver de sa poche, l'aimable Florent déclara à la belle que, si elle continuait à faire du tapage, il se servirait de son arme.

Cette déclaration obtint l'effet contraire à celui qu'attendait le jeune homme : Mlle Fiévet, galvanisée par la peur, se mit à crier au secours à pleins poumons et se précipita dans les escaliers de la maison, qu'elle descendit quatre à quatre...

Nuytiers tint parole et, par deux fois, derrière la fuyarde retentirent des co